

familles, à toutes les misères, pour vivre ainsi qu'elles vivent, seulettes et de privations.

— Que deviendrai-je maintenant ? se dit sœur Angèle... maintenant, qu'avec mes enfants et mes malades, on m'arrache le morceau de pain qui me faisait vivre ?

Elle savait qu'elle n'en trouverait pas l'équivalent à la maison-mère. Car, pareilles aux lis des champs et aux oiseaux du ciel, les pauvres petites sœurs ne filent ni ne moissonnent.

Le lendemain de ce jour si triste, sœur Angèle et son assistante, une fille presque idiote, ont "fait leurs paquets", selon l'heureuse expression de monsieur le maire. Elles ont vendu leurs trois poules et leur ruche à une voisine. Elles ont distribué aux petites filles les pommes vertes du pommier. Deux vieilles très pauvres se sont partagé les haricots de la réserve et la piquette qui restait au tonneau. Un voisin, qui s'en va à la ville, faire remettre un fond à sa charrette, leur a offert de déménager leurs matelas et leurs couvertures. Elles y ont ajouté un peu de linge, une chaufferette, un grand Christ en stéarine... c'est tout, car le reste du mobilier est municipal, et l'instituteur vient d'en faire l'inventaire.

Les volets sont mis aux deux petites fenêtres. La clé reste sur la porte. Elles ont, en traversant pour la dernière fois le jardinet, jeté quelques miettes au gros pigeon gris qui leur a roucoulé son adieu. Et, enfin, désolées, elles se sont, à l'aide d'une chaise, hissées sur leurs ruines.

Constance, la jument de l'obligeant voisin, se met en marche. Monsieur le maire s'est caché. Le garde-champêtre a fui dans la montagne. Quelques rideaux se soulèvent quand la charrette passe. La sœur peut voir des yeux s'essuyer. Mais personne n'est dans la rue, sauf deux petites filles qui envoient des baisers.

Abritée sous un parapluie de cretonne, la petite sœur